

# PROCES-VERBAL

## De l'assemblée générale

Vendredi 15 mars 2019 à 10 h 15, à Neuchâtel

---

<b><u>Présidence</u></b>	M. Stéphane Rosselet
<b><u>Participants</u></b>	57 membres avec droit de vote 9 représentants des organisations membres avec droit de vote 10 invités 6 membres d'honneur 2 représentants de la presse
<b><u>Excusés</u></b>	41 membres, membres d'honneur et invités
<b><u>Secrétaire du jour</u></b>	Mme Josée Sandoz

---

### Ordre du jour

1. Ouverture
  2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2018
  3. Rapports :
    - 3.1 de la présidence
    - 3.2 de la direction
  4. Rapports financiers :
    - 4.1 comptes 2018
    - 4.2 des vérificateurs de comptes
    - 4.3 budget 2019
  5. Elections complémentaires :
    - 5.1 au comité
    - 5.2 de délégués
    - 5.3 d'un vérificateur-suppléant
  6. Quelles sont les solutions de fourniture de produits alimentaires dans l'espace BEJUNE pour la restauration collective ? Intervention de M. Patrick Ischer, Dr. en Sciences humaines et sociales (HEG Arc)
  7. Divers
- 

#### **1. Ouverture**

Le président souhaite la bienvenue à chacun. Il salue les invités, les membres d'honneur, les membres et la presse. Il mentionne quelques invités excusés. La liste des excusés est en possession du secrétariat.

*Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.*

#### **2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2018**

*Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.*

### **3. Rapports**

#### **3.1 de la présidence**

M. S. Rosselet revient sur l'année agricole 2018. Il retient la pluviométrie insuffisante avec ses conséquences sur le fourrage et le manque d'eau dans certaines exploitations. Concernant la consultation PA 22 +, deux séances ont été organisées. Les routes étaient mauvaises les deux soirs, mais 130 personnes ont quand même participé. Il en est ressorti les points suivants pour la prise de position : maintien des systèmes de contribution à la surface et non par exploitation, limitation du montant de paiements directs par unité de main-d'œuvre et non par exploitation, formation CFC au minimum et pas le brevet. Beaucoup de discussions ont eu lieu durant ces séances, mais les prises de position étaient identiques pour les deux rencontres.

Au niveau des votations fédérales, il revient sur l'initiative contre le mitage du territoire, sur l'initiative contre les vaches à cornes et les initiatives du 23 septembre, soit la souveraineté alimentaire et aliments équitables. Toutes ces initiatives ont nécessité du travail afin de faire connaître la position des agriculteurs.

La CNAV a fait un recensement des besoins en eau. Quarante demandes ont été reçues. Elles ont permis d'établir une illustration des besoins pour notre canton qui se centralisent sur quatre points principaux. Les distributeurs ont été contactés pour envisager un raccordement au réseau d'eau. Il y a un début de planification à leur niveau pour étendre le réseau, par exemple pour Boinod - les Petites-Crosettes. Cela reviendrait à fr. 20'000.- par exploitation pour autant que la subvention fédérale soit versée. Vers les Sagnettes et les Taillères, il y a également un projet. L'étude de faisabilité coûte déjà fr. 10'000.-, sans aller dans le détail. Pour le secteur du Crozot - Combe-Jeanerret, le réseau monte du Locle pour alimenter la Vallée de la Brévine et il y aurait un projet de s'y raccorder. Au-dessus des Brenets, il y aurait également une possibilité de se raccorder au réseau. Dans ces cas-là, les secteurs concernés sont déjà près du réseau existant. Pour les autres, il faudra agir individuellement car il s'agit de fermes isolées. La CNAV veut faire le maximum pour un accès à l'eau et ainsi anticiper, vu que les problèmes climatiques deviennent de plus en plus importants. Pour ce faire, nous aurons besoin que le Sagr et les communes jouent le jeu.

Le manque d'eau a eu une incidence sur les fourrages, bien que le canton n'ait pas été touché autant que d'autres. Il y a eu des demandes de dérogations à cause des campagnols, de la sécheresse et des sangliers afin de pouvoir effectuer des achats de fourrage.

Mme N. Stauffer, vice-présidente, indique que l'UPN compte encore un peu plus de 800 membres. Le prochain défi est de trouver comment toucher les jeunes générations et favoriser ainsi la venue de nouvelles membres.

Elle revient ensuite sur les points forts de l'année écoulée : 75 ans d'existence fêtés à Vaumarcus en mars, voyage à Amsterdam en avril, vente du livre de cuisine à Migros Marin durant 2 jours en mai, avec dégustation à la clé. Une nouvelle édition a dû être réalisée au vu de son succès. En août, l'UPN était présente à Fête la Terre au marché des produits du terroir. Cette présence et la vente de farine contribuent au maintien des cotisations. La journée du lait à la pause a eu lieu en novembre avec pour thème "Dix-heures sains". Elle relève qu'il est de plus en plus difficile d'être présentes dans les villes, les médecins des écoles étant parfois réticents à cette journée. La clôture du projet PFO (promouvoir les femmes dans les organisations agricoles) a eu lieu le 4 décembre avec la signature d'une charte "Femmes et hommes, un partenariat gagnant".

Le 21 mars prochain, l'UPN participera à la journée mondiale de l'économie familiale avec 60 élèves de l'école enfantine de Fleurier. Elle vise à développer le savoir-faire et le savoir-être nécessaire à la vie quotidienne. 21 cantons participent à cette journée. Elle donne ensuite des nouvelles de l'organisation faîtière, en particulier de la commission formation de la paysanne et de la commission politique agricole. Elle se réjouit que la couverture sociale des femmes d'agriculteurs fasse partie de la PA 22 +.

Au niveau de la commission politique familiale et sociale, elle annonce que cette année, les candidates qui se présentent aux élections fédérales pourront bénéficier d'une visibilité en ligne. Elle relève le bon fonctionnement de la plateforme USPF "Relais d'aide et de soutien" qui est également sollicitée par des hommes.

Elle revient sur le changement de la présidence de l'USPF le 25 avril prochain, Mme Anne Challandes sera candidate pour remplacer Mme Christine Bühler. Elle rappelle que Mme Challandes est paysanne et avocate.

Elle remercie la CNAV pour la bonne collaboration tout au long de l'année.

M. A. Gerber, vice-président, revient sur l'année viticole qui a été une belle année. Même si au début, il y a eu quelques craintes par rapport au mildiou, finalement, la vigne a pu extrêmement bien se développer. Au niveau des quantités et de la qualité, c'est très satisfaisant. Depuis 2000, les vendanges commencent très souvent en septembre, alors que dans son enfance, c'était à mi-octobre.

Toutes les associations viticoles neuchâteloises se sont rencontrées avec le but de fusionner en une seule association afin d'avoir plus de poids.

La viticulture consomme beaucoup de produits phytosanitaires. Des recherches sont en cours et c'est un gros défi à ce niveau-là. Il rappelle qu'en bio, le seul moyen de combattre le mildiou est le cuivre et que c'est un métal lourd. Il regrette que la recherche agronomique ne se soit pas davantage penchée sur ce problème jusqu'ici.

Pour PA 22 +, la profession est totalement opposée de passer au système AOP. Il remercie M. Roesti pour son soutien actif.

Il revient sur les médailles du Chardonnay du monde remises hier en mentionnant les cinq médaillers neuchâtelois.

Il annonce les Caves ouvertes les 10 et 11 mai, accessibles de tout le canton en transports publics.

### **3.2 de la direction**

M. Y. Huguelit aborde les activités principales 2018 avec le marché de bétail. Au niveau de l'enseignement, l'activité est toujours bien présente et pour l'enseignement supérieur, l'engagement reste constant. Il mentionne Start Intégration, projet qui vise à intégrer des réfugiés à l'aide de fonds fédéraux. Il y a toujours plus de formation continue avec notamment en 2018, 2 journées de démonstrations. Il y a eu de bons résultats pour les betteraves sucrières au Val-de-Ruz, le potentiel est intéressant. Au niveau des actions menées, il mentionne le plan d'action cantonal sur la formation professionnelle avec la participation de 80 enseignants pour leur faire redécouvrir le monde agricole et leur montrer les réalités du métier. L'autre investissement temps est Capa'Cité, il profite de remercier les agriculteurs, c'est toujours un défi d'amener des vaches en pleine ville de Neuchâtel. Les résultats du traitement des modifications SAU ont été obtenus après un grand travail. Il remercie le SAGR pour la bonne collaboration.

Il revient sur l'aspect marché en comparant les indices de 2015 à 2019 entre agents de production, produits agricoles et denrées alimentaires. Il présente ensuite les indices des prix à la consommation et le prix à la production dans l'agriculture, puis l'évolution du chiffre d'affaires en Suisse au niveau alimentaire et non-alimentaire. Globalement, les chiffres d'affaires sont plutôt en augmentation et une hausse est attendue en 2019, il y a une extension des surfaces de vente et une évolution positive au niveau du tourisme, il y a beaucoup de signaux prometteurs pour qu'en 2019, l'agriculture puisse se positionner pour faire augmenter son chiffre d'affaires par rapport à ses activités.

Le directeur remercie la famille Krebs pour l'organisation du char de la Fête des Vendanges. Il mentionne aussi le 1<sup>er</sup> concours du Gruyère AOP NE. La moyenne devait être de 19 sur toute l'année pour pouvoir concourir. Le jury a été formé de personnes provenant de divers milieux. Le rendez-vous pour 2019 est pris pour le 21 juin. Des réflexions sont en cours pour étendre ce concours à l'espace Bejune.

## **4. Rapports financiers**

### **4.1 Comptes 2018**

Le directeur commente rapidement les comptes 2018. Il rappelle qu'ils ont été contrôlés par la fiduciaire. Il explique le poste Charges immeuble en citant l'amortissement habituel de 4 % non effectué en 2018 au regard des travaux faits qui ont été comptabilisés dans Entretien immeuble. Il revient sur les Frais de fonctionnement, avec la location des photocopieuses au lieu de l'achat. Au niveau du poste Manifestations, une provision (fr. 40'000.-) a été faite pour une campagne de promotion de l'agriculture via Arcinfo notamment, en faisant de la communication positive. Il rappelle que le poste Cours formation de base évolue selon les coûts du cours bûcheronnage ou des CIE. La dotation provision de fr. 35'000.- concerne les cotisations 2020. Les Frais externes comprennent la manifestation Capa'Cité.

Pour les produits, le compte Enseignement est lié aux deux classes de dernière année et au programme Start Intégration. Au niveau du poste Marché de bétail, l'encaissement du mandat de la CNAV de fr. 25'000.- n'a pas été prélevé et a par conséquent augmenté le montant des primes du marché qui ont ainsi pu être distribuées, cela suite à la baisse de soutien du Canton. Dans Secrétariat divers, nous retrouvons les recettes Capa'Cité. Il relève que conformément à ce qui avait été planifié, les conseils portefeuilles assurances ont été augmentés. La dissolution provision concerne le toit et les cotisations 2019 (fr. 55'000.- et fr. 75'000.-). Le bénéfice est donc de fr. 4'652.81.

M. Y. Huguelit prend ensuite le bilan également poste après poste. Il rappelle que pour la Raiffeisen, il y a une provision de fr. 200'000.- en cas de non-paiement d'un marchand.

M. Ph. Wälti demande pourquoi un marchand ne vient plus au marché de bétail, suite à différentes rumeurs.

Le directeur répond qu'effectivement ce marchand n'a plus osé venir au marché tant que sa situation n'était pas réglée.

## 4.2 des vérificateurs de comptes

M. R. Porret lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

***Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.***

## 4.3 Budget 2019

Le budget 2019 est commenté rapidement par le directeur, il ressort un bénéfice prévisionnel de fr. 9'000.- sans tenir compte de dissolution de provisions.

***Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.***

## 5. Elections complémentaires

### 5.1 au comité

Pour le comité, M. Y. Huguelit annonce la démission de M. Daniel Zwahlen. Pour le remplacer, Mme Cinzia Vouga est proposée.

***Les membres approuvent cette nomination.***

### 5.2 de délégués

Le président indique que Mme Anne Challandes est démissionnaire comme déléguée Agora et Agri et M. Patrick Kaufmann comme délégué USP. En remplacement, Mme Véronique Eschler est proposée pour Agora et Agri et M. David Jeanmaire pour l'USP.

***Les membres élisent les nouveaux délégués comme proposé.***

### 5.3 d'un vérificateur-suppléant

M. Y. Huguelit annonce que M. F. Matile est sortant.

***La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2019 se composera de MM. René Porret, Fabrice Pellaton et M. Claude-Alain Dreyer vérificateurs, M. Raphaël Oppliger vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.***

***M. Cédric Barben est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2019.***

## 6. Quelles sont les solutions de fourniture de produits alimentaires dans l'espace BEJUNE pour la restauration collective ? Intervention de M. Patrick Ischer, Dr. en Sciences humaines et sociales (HEG Arc)

M. P. Ischer veut faire un bref historique sur les circuits courts, il va présenter la recherche en cours et les obstacles et rendra finalement compte d'un atelier participatif. Depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, le développement massif de la grande distribution a eu pour effet d'allonger considérablement les circuits d'alimentation. Les circuits courts alimentaires ne sont pas nouveaux, mais on en a perdu depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Il y a beaucoup de projets mis en place afin de favoriser les circuits courts qui mettent en valeur une relation entre producteurs et consommateurs et un accroissement de la confiance. L'idée est qu'il y ait qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, mais aussi une idée de proximité physique, relationnelle et identitaire (défense de cause commune) en termes de processus de transparence. Nous nous sommes concentrés sur la restauration collective, qui à nos yeux présente un enjeu majeur. Son rôle à jouer est très important par rapport aux circuits courts. Dans la restauration collective, il y a forcément plusieurs acteurs (transporteurs, vendeurs, etc.). On ne peut pas supprimer ces intermédiaires, il devient donc plus important de pouvoir s'approvisionner plus localement. Cette démarche s'inscrit dans l'idée du développement durable. Au niveau des enjeux sociaux, il y a une valorisation du métier d'agriculteur et un accroissement du relationnel. L'idée est de raccourcir la chaîne d'approvisionnement en permettant de renforcer l'économie régionale. Il présente l'étude faite et la méthodologie utilisée. Elle est basée sur une masse de 7'500 repas fournis. Pour les légumes, M. Ischer explique qu'ils se sont concentrés sur ceux le plus produits dans la région Bejune. Les thèmes étaient de comprendre depuis l'élaboration des menus jusqu'à la gestion des déchets et toutes les étapes intermédiaires. Ils ont essayé de connaître la pertinence des circuits courts pour les établissements choisis. Ils ont dû parfois attendre plusieurs mois pour obtenir les données et il a été difficile parfois de connaître la provenance des produits. Au niveau des résultats, tous reconnaissent le bien-fondé des circuits courts. Tous se fournissent dans la région, mais dans des proportions variables. A priori, il semble qu'il

y ait un vrai effort de se fournir dans la région. Les chercheurs sont allés voir tous ces fournisseurs de premier rang pour voir où se situe le fournisseur de 2<sup>ème</sup> rang pour lequel, le territoire a largement tendance à s'élargir et parfois se situe déjà à l'étranger. La problématique première est le prix, puis la quantité qui doit pouvoir suivre, la qualité doit être régulière, la diversité des produits doit être existante. Il peut aussi y avoir des problèmes du respect des normes sanitaires. Il y a également un problème de loyauté envers les grossistes existants. Il y a parfois une méconnaissance des acteurs locaux. Il semble qu'il y ait peu de sollicitation des fournisseurs locaux. Un autre obstacle est celui des clients qui sont sensibles aux produits du terroir, mais n'ont pas envie de payer un peu plus pour obtenir ces produits. Un autre point d'achoppement est celui des cuisiniers qui n'ont pas toujours la volonté et la connaissance du réseau des fournisseurs locaux. Un problème également est que les restaurateurs n'ont pas de locaux assez grands et qu'il faut que le fournisseur assure le stockage.

M. Ischer indique qu'ils ont organisé des ateliers participatifs. Il développe comment se sont déroulés ces ateliers. Le but était de faire ressortir les obstacles aux circuits courts et de trouver des solutions. Il en est ressorti qu'il faudrait mettre sur pied une plateforme commune dans une logique de coopérative avec un partage de valeurs communes qui permettrait une logistique commune et efficiente. La quantité et la diversité des produits pourraient être assurées, le professionnalisme des producteurs aussi, grâce à des personnes externes pouvant assumer cette tâche.

Un temps de questions suit.

## **7. Divers**

M. Y. Huguelit tient à féliciter Mmes Manon Isler et Mélanie Pieren pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne et MM. Lukas Brunner et Romain Zbinden pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.

M. François Monnin apporte les salutations de l'USP. Il revient sur l'actualité 2019 pour l'USP avec 3 points : la loi sur l'aménagement du territoire, les initiatives phytosanitaires et la PA 22 +. Pour la LAT, il s'agit de la 2<sup>ème</sup> révision et elle touchera les agriculteurs, certains points sont inacceptables. Il y a une volonté de compensation provoquant une agriculture deux fois perdantes. Ce projet est vraiment anti-paysan et ne répond pas à certaines demandes sur le renforcement des terres agricoles. La stratégie est d'œuvrer au renvoi ce projet. Pour les initiatives phytosanitaires, Futur 3 et Eaux propres, il mentionne les conséquences pour l'agriculture et espère qu'en mai 2020, ces deux initiatives soient présentées ensemble. C'est un travail de longue haleine. L'agriculture doit démontrer les améliorations qu'elle fait, il faut bien communiquer et vulgariser. Au niveau de la PA 22 +, il y aura bien du travail ces deux prochaines années. Il n'y a pas de discussion du crédit-cadre, ce qui est positif, ainsi qu'un maintien des mesures à la frontière. Il y a des points pas forcément importants, mais très émotionnels. Beaucoup de points sont à refuser et il mentionne quelques positions de l'USP. Le projet est très complexe. Il faut qu'avec le nouveau système de production, l'agriculture continue de produire en réduisant les intrants afin de satisfaire les normes phytosanitaires. Cependant, le but final est d'améliorer le revenu des paysans et des paysannes.

M. P.-I. Guyot revient sur l'actualité brûlante avec ces fameuses initiatives. L'Etat s'y consacre et veut apporter des réponses au Grand Conseil. Le rapport quadriennal sur l'agriculture est en phase terminale avec une demande de crédit importante.

Il présente Mme Corinne Haesler qui remplace M. Roth pour la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture. Il espère que le dialogue pourra être renoué pour allier l'économie à l'écologie et ne pas finir à Ballenberg. Il incite les membres à utiliser les outils donnés et à participer aux campagnes afin d'éviter de se retrouver avec des citoyens qui imposent leurs points de vue à l'agriculture.

M. D. Geiser aborde la restructuration en cours à Prolait. Il relève qu'au niveau du marché laitier, tous les indicateurs sont au positif, il n'y a pas de stock excédentaire de beurre. Au niveau fromager, ça marche, au niveau du lait d'industrie, il faudra faire des interventions. Deux thèmes occupent actuellement Prolait, le premier est le supplément du lait commercialisé aux producteurs de 4,5 cts. Inscrivez-vous ! L'autre est la durabilité, mot à la mode. Des décisions ont été prises pour mettre en place 10 critères pour le lait durable. Il faut donc être soit SRPA, soit SST. Le paysan est ambassadeur pas seulement de ses produits, mais aussi de son métier, c'est pourquoi dans le cadre de la journée du lait, il a mobilisé des agriculteurs. Il remercie les paysannes pour leur engagement dans la journée du lait à la pause.

M. G. Aeschlimann apporte les salutations de l'EMTN. Il rappelle que la collaboration de l'EMTN est étroite avec la CNAV. Dans les actualités, 62 apprentis agriculteurs sont en formation actuellement. Une séance d'information pour les parents et les formateurs mardi soir dernier a réuni beaucoup de monde. La semaine prochaine, les apprentis agriculteurs de 3<sup>ème</sup> année vont quelques jours en France. Pour les perspectives, on parle d'un centre de formation professionnelle neuchâtelois pour regrouper le CPMB, le CIFOM et le CPLN. La bonne nouvelle : il comprendrait 7 pôles dont le pôle Terre et nature à part entière.

M. P. Roth indique qu'au niveau de l'apiculture neuchâteloise, il y a 400 apiculteurs, donc 4000 colonies d'abeilles, soit une augmentation de 6 à 8 % par année. Il encourage à avoir des ruches sur les domaines agricoles. Il a été

président de la FCNA pendant 4 ans, le dialogue avec le monde agricole est très positif, notamment lors des traitements phytosanitaires. Depuis cette année, des cours de sensibilisation à l'apiculture sont donnés aux agriculteurs. Il présente Mme Haesler qui lui succède.

M. R. Béguin demande, concernant les élections fédérales, de soutenir les candidats agri-viticoles.

M. Chr. Dolder demande si la CNAV a un droit à la parole pour la LAT.

M. Y. Huguelit répond que la CNAV ne s'est pas positionnée pour ou contre. Le bilan global pour l'agriculture est plutôt favorable. Il a suivi le processus pour que les agriculteurs concernés soient le moins possible lésés.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 13h00.

La secrétaire : Josée Sandoz

